

## AU SOMMAIRE



### Le port se porte bien

L'optimisme est de rigueur chez les dirigeants du port de Montréal, qui font état d'une importante hausse des profits en 1981. Les autorités portuaires sont d'autant plus satisfaites que le niveau record du trafic total atteint en 1980 s'est maintenu l'année dernière malgré une mauvaise conjoncture. **Page 9**



### Fissure au barrage de LG-2

Après avoir suivi pendant plus d'un an l'évolution d'une fissure et d'un affaissement de terrain apparus au printemps 1980 sur le barrage principal de LG-2, la Société d'énergie de la Baie-James a finalement procédé aux réparations qui s'imposaient. La SEBJ attribue ces accidents à l'effet «normal» du tassement des matériaux naturels utilisés dans la construction de ce barrage. **Page 3**

### Éditorial

Avec lucidité et réalisme, tel l'éditorialiste des jours anciens, le chef du PLQ a diagnostiqué devant la Chambre de commerce le malaise de la société et proposé un programme de redressement. L'éditorial de Michel Roy. **Page 6**

### Que Lévesque reste et que Ryan parte

La majorité des Québécois non francophones veulent que M. René Lévesque demeure chef du Parti québécois mais souhaitent que M. Claude Ryan soit remplacé à la tête du Parti libéral du Québec. Cette révélation provient d'un sondage CROP réalisé pour Radio-Canada et diffusé hier dans le cadre de l'émission «Newswatch». **Page 3**

### Au cœur de la nouvelle cuisine québécoise

Ouvrez le midi et le soir du lundi au vendredi, ainsi que le samedi soir



Restaurant La Ferlouche  
1345 rue Jarry est, Montréal — 722-1218

# Les employés de la CTCUM votent le retour au travail

## Le service de transport doit reprendre progressivement aujourd'hui

par Alain Duhamel

La population de l'île de Montréal retrouve ce matin le service de transport en commun dont elle a été privée depuis vendredi dernier.

Hier, les assemblées générales fort nombreuses du Syndicat des employés de bureau, de la Fraternité des chauffeurs

d'autobus, des opérateurs de métro et employés des services connexes, du Syndicat du transport de Montréal (employés d'entretien) ont voté à main levée à la quasi-unanimité le retour au travail.

L'Assemblée nationale, convoquée à 20 heures, a ajourné presque immédiatement ses travaux en attendant le résultat de l'assemblée des employés d'entretien,

en début de soirée.

Les parlementaires, manifestement soulagés du dénouement de la crise, ont siégé une vingtaine de minutes peu après 21 heures avant d'ajourner leurs travaux au 23 février.

Le gouvernement du Québec n'aura donc pas eu à déposer une seconde loi extraordinaire, plus sévère que la première,

et qui devait, selon certaines indications, créer du droit nouveau en matière de relations de travail au Québec.

À la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, on estimait que le service pourrait reprendre progressivement ce matin pour redevenir complet vers midi. À l'heure de pointe du matin, les quelque 600,000 usagers

quotidiens de la CTCUM pourront compter sur environ 75 pour cent de leur service habituel.

Dans la nuit de mardi à mercredi, quatre émissaires du gouvernement, MM. Robert Dean, Guy Chevette, Lucien Bouchard et Jean-Roch Boivin, ont rencontré à Québec les dirigeants syndicaux pour leur faire part de la ferme volonté du gouvernement de ne plus tolérer l'interruption du service de transport en commun en contravention d'une loi de l'Assemblée nationale.

Les comptes rendus de sources syndicales au sujet de ces rencontres nocturnes n'ont pas permis de connaître avec précision les intentions du gouvernement. On sait toutefois que la loi projetée en cas de récurrence comportait plusieurs moyens tels la révocation de l'accréditation, l'imposition ou la prolongation de la convention collective et le congédiement.

«La bande des quatre, ce n'était qu'un écran de fumée pour sauver la face», a déclaré M. Jacques Morrissette, président de la Fraternité des chauffeurs.

Voir page 8: CTCUM

## La fin d'une agression

par Michel Roy

Le service des transports en commun fonctionne de nouveau ce matin après un défi de quatre jours qui a paru interminable parce qu'il était socialement injustifiable. Le peuple de Montréal, agressé par une grève cruelle, ne pouvait tolérer que la puissance syndicale se substitue plus longtemps au pouvoir politique.

Rien, en effet, ne justifiait ce défi. La loi votée vendredi par l'Assemblée nationale n'enlevait ni n'imposait aux syndicats ce qu'ils peuvent gagner ou perdre par la négociation collective. Elle exigeait simplement le rétablissement des transports en commun en plein hiver et la reprise des discussions entre les deux parties.

Si on apprend avec soulagement le retour au travail des chauffeurs d'autobus, des opérateurs de métro, des préposés à l'entretien et du personnel de bureau, il faut toutefois se demander ce qui a pu, en 24 heures, convaincre les syndicats de se soumettre. Tout indique que les représentants du gouvernement ont d'abord rappelé aux délégués syndicaux la portée réelle d'une loi que leurs cotisants n'avaient pas comprise suffisamment (parce que les dirigeants ne pouvaient l'expliquer dans le climat des meetings survoltés de dimanche), et qu'ils ont ensuite agité la menace d'une loi plus draconienne que l'Assemblée réunie s'appretait à voter si les travailleurs n'avaient pas obéi au gouvernement. Il y a plus: l'assurance a aussi été donnée aux trois groupes intéressés que les médiateurs les plus chevronnés seraient à la disposition des parties à la reprise des négociations et, pour finir, qu'un représentant du premier ministre veillerait au bon déroulement du processus.

Aucune tractation secrète, assure-t-on, n'est intervenue. Les syndicats n'ont pas obtenu l'assurance que les amendes dont ils sont passibles seront levées. Une telle compromission eût été intolérable quatre jours.

Voir page 8: Aggression



C'est encore à main levée que les chauffeurs d'autobus et de métro ont voté hier, dans une très forte proportion, en faveur du retour au travail et du respect de la loi spéciale.



M. Normand Hamelin, président de la Fraternité des chauffeurs.

## Chômage: c'est l'alerte générale à Ottawa

par Michel Vastel

OTTAWA — C'est l'alerte générale contre le chômage dans la capitale nationale et la lutte contre l'inflation semble glisser discrètement au deuxième rang des préoccupations de tous les partis fédéraux.

Le chef néo-démocrate est rentré

hier d'une tournée nationale au cours de laquelle il a constaté que les conséquences du chômage, sur le plan humain, ont atteint un niveau intolérable. M. Ed Broadbent a parlé de divorces, de violence familiale et même de suicides que les statistiques ne savent pas dénombrer mais qui existent bel et bien.

Puis c'est l'Association des manufacturiers canadiens, 75% des industries du secteur de la transformation au Canada — qui tirait la sonnette d'alarme devant un comité conservateur: il faut s'attendre à 100,000 licenciements supplémentaires dans les deux prochains mois. Ces licenciements viendront s'ajouter aux 235,

000 mises à pied survenues au cours des six derniers mois seulement.

Enfin, le comité des priorités du cabinet a siégé hier toute la journée, et le cabinet fédéral, ce matin, se penchera sur une série de mesures qui seront introduites dès la rentrée parlementaire pour colmater les brèches d'une économie de plus en

plus mal en point. On refuse toujours, à Ottawa, de parler de «mesures d'urgence» mais on admet ouvertement que le tir du dernier budget MacEachen devra une fois de plus être corrigé. Ce sera la deuxième série d'amendements en autant de mois, à l'un des budgets les plus décriés de l'histoire.

Voir page 8: Chômage

## Des compressions impossibles, estiment les autorités

# Les universités afficheront des déficits

par Rodolphe Morissette

Toutes les universités du Québec ne présenteront pas, comme le leur demande pourtant le gouvernement, des budgets équilibrés pour les années 1982 et suivantes. L'Université de Sherbrooke affichera très certainement une brochette de déficits et l'Université de Montréal, très probablement aussi.

Les administrateurs des établissements universitaires du Québec avaient normalement jusqu'au 1er janvier pour remettre leurs prévisions d'équilibre budgétaire au ministère de l'Éducation et ce, pour les trois exercices financiers reliant les années 1982 et 1985. Tous ne se sont pas exécutés, loin de là.

Mardi soir, le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Claude Hamel, a déclaré

devant un cercle d'affaires de l'Estrie qu'il est impossible pour l'Université de Sherbrooke d'absorber les nouvelles compressions budgétaires réclamées par le gouvernement pour les années 1982-85, qui sont de l'ordre de 20% en l'occurrence. Le recteur a précisé que si le gouvernement devait persister à faire comprimer les dépenses de l'institution, celle-ci afficherait des déficits purement et simplement, quitte à se placer en situation de «faillite technique».

Quant au budget de fonctionnement 1981-82, le conseil d'administration de Sherbrooke en a adopté juste avant Noël une version modifiée (par rapport à celle, déjà révisée, de fin de septembre) qui réduit le déficit prévu à \$7,2 millions, soit une diminution de \$1,1 million. Pour y arriver, on a sacré les masses salariales complémentaires et les «autres dépenses» (que celles d'enseignement et de recherche), non sans cependant éliminer une douzaine de postes (y compris d'enseignants).

M. Hamel a déclaré que le gouvernement devra de toute manière attendre jusqu'en avril pour obtenir les documents qu'il exigeait au début de l'année. Entre-temps, la direction de l'institution poursuivra ses consultations, service par service, faculté par faculté, sur les coupures à faire.

Quant à l'Université de Montréal, pas question qu'elle remette ses prévisions 1982-85 avant trois ou quatre semaines. Pour l'année 1981-82, l'établissement a déjà prévu un déficit de \$9,86 millions, qu'elle réduit à \$2,5 millions grâce à des surplus accumulés.

Pour l'heure, les administrateurs de Montréal préparent leurs prévisions pour 1982-83. Celles-ci n'en sont qu'à l'étape

des hypothèses. La principale, nous a révélé hier le vice-recteur à l'administration, M. Jacques Lussier, prévoit un déficit de \$23,8 millions au budget de fonctionnement de l'an prochain. En lui ajoutant le déficit noté de l'année précédente, voilà qui donne un déficit total de plus de \$26 millions. Toujours à titre d'«hypothèse de départ», précise M. Lussier, l'université pourrait envisager

d'absorber la moitié de ce déficit, ce qui l'obligerait à réduire de 7% (plutôt que de 14%) ses dépenses.

À Sherbrooke, l'avenir de l'université — et surtout la forme qu'elle prendra, est de toute manière en question actuellement. Il y a dix ans, des pressions se faisaient sentir de toutes parts pour que cette institution soit intégrée au réseau de l'Université du Québec. La résistance fut vigoureuse, même si l'Estrie constituait un bassin de population problématique, parce que trop réduit, pour assurer un développement considérable à l'institution née dès le début de la Révolution tranquille. Si cette solution paraît écartée aujourd'hui, des

Voir page 8: Universités

## La police saisit un arsenal de l'ETA

MADRID (d'après AFP et Reuter) — La police espagnole a porté un coup sévère aux extrémistes basques en mettant la main sur un arsenal de cinq tonnes d'armes, munitions et explosifs dans la région de Bilbao.

La saisie de la totalité de l'arsenal de l'organisation autonomiste basque ETA politico-militaire (ETA-PM) constitue un succès sans précédent dans les annales de la lutte antiterroriste en Espagne, a-t-on souligné hier à Madrid.

La reprise des actions violentes de l'ETA-PM avec l'enlèvement le 29 décembre dernier du Dr Julio Iglesias après dix mois de trêve, s'est soldé par un double échec retentissant.

Dimanche en effet, pour la première fois dans l'histoire des prises d'otages de l'ETA-PM, la police avait réussi à libérer

le Dr Iglesias dans une action dont «la perfection et la propreté» ont été soulignées à satiété par le gouvernement espagnol. Hier également, la saisie d'armes n'a été accompagnée d'aucune violence ni d'aucune effusion de sang, a-t-on indiqué avec satisfaction de source policière.

L'arsenal a été saisi dans une cache aménagée sous une piscine, dans une ferme située à six km de Bilbao.

La liste communiquée par la police fait état de 336 fusils, 2,565 cartouches, un lance-roquette, cinq fusées de bazooka, sept carabines, quatre pistolets-mitrailleurs, quatre pistolets, quatre revolvers et 50kg d'explosifs.

Cet inventaire fait naître quelques doutes quant aux affirmations

Voir page 8: Police

## Golan: veto américain à l'ONU

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — Les États-Unis ont opposé leur veto hier soir à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à des sanctions contre Israël pour l'annexion du Golan, le mois dernier.

Neuf pays ont voté en faveur de la résolution et cinq se sont abstenus. Seuls les États-Unis, un des cinq membres permanents du Conseil, ont voté contre.

La Jordanie, l'URSS, la Pologne, la

Voir page 8: Golan

Restaurant  
**Butch Bouchard**

grillades et fruits de mer de grande réputation  
salle de réception  
881 de Maisonneuve, Est.  
tél.: 527-1221



# Le SEBJ a colmaté une fissure apparue en 1980 sur le barrage principal de LG-2

par Louis-Gilles Francoeur

La Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ) a suivi avec une certaine inquiétude pendant plus d'un an l'évolution d'une fissure et d'un affaissement de terrain d'environ 24 pouces, apparus au printemps 1980 sur la crête de la partie centrale du barrage principal de LG-2.

En confirmant cette information au DEVOIR, les autorités de la SEBJ ont indiqué qu'il s'agissait d'un effet «normal» du tassement des matériaux naturels utilisés dans la construction de ce barrage, qui sont soumis comme une rive à l'action des vagues de l'immense réservoir.

Après avoir craint que la fissure ne plonge profondément dans les entrailles du barrage ou qu'elle ne prenne des proportions plus importantes, le service de l'ingénierie de la SEBJ a constaté que la fissure avait tout au plus une quinzaine de pieds de profondeur. La digue, composée de matériaux entassés et compactés, a plus de 500 pieds de haut à cet endroit. La fissure n'a donc affecté que la partie de la crête qui sert de brise-lame aux vagues de ce réservoir hydro-électrique.

«Il ne pouvait être question pour nous de colmater la fissure ou de remblayer la partie affaissée pour masquer le problème. Il était beaucoup plus important de suivre de près l'évolution du tassement des matériaux pour en comprendre la mécanique, comme nous le faisons pour le reste du barrage qui bouge de façon continue. Nous avons effectué de nombreux tests, y compris des inspections sous-marines, l'été dernier. Nous avons aussi creusé un trou pour déterminer la profondeur de la fissure», explique M. Jerry Levay, chef adjoint des services de géologie et de mécanique des sols.

«Lorsqu'il devient évident que la fissure n'avait pas plus d'une quinzaine de pieds de profondeur, nous avons refait le remblai endommagé par l'eau et renoué la surface à la crête de la digue. Il a fallu utiliser environ 100 mètres cubes de matériaux, soit essentiellement des blocs de six pieds de roche pour la paroi du barrage et de la pierre fine



La fissure qui a inquiété les ingénieurs de la SEBJ est apparue sur le sommet de la digue principale de LG-2 au printemps 1980. Elle était accompagnée d'un affaissement d'environ deux pieds de la partie de la crête située en amont (à gauche), où l'eau est encore recouverte de glace et de neige. La fissure n'avait finalement qu'une quinzaine de pieds de profondeur. Elle fut colmatée et remblayée l'automne dernier à la suite de nombreux tests et inspections sous-marines de la partie immergée du barrage.

pour la route au sommet de la digue», a expliqué l'ingénieur de la SEBJ.

Le directeur de l'ingénierie de cette société d'Etat et le responsable des services hydroliques, MM. Jacques Perreault et Marc Drouin, ont insisté de leur côté sur le fait que la digue de LG-2 est fort différente des barrages conventionnels en béton. Un barrage comme celui de LG-2 est en quelque sorte un «ouvrage vivant», que l'eau imprègne de façon contrôlée. Le centre du barrage est composé de moraine, un matériau dont le tassement assure l'étanchéité de l'ensemble. En amont de la moraine, on a entassé d'abord des matériaux plus fins qui colmatent automatiquement toute fissure causée par le cheminement de l'eau dans la digue. Et en surface, on a empilé d'énormes blocs de pierre dont le poids et la taille

assurent la défense de la digue contre la pression et l'action de l'eau.

En aval, on retrouve tout un jeu de matériaux destinés à acheminer et à filtrer l'eau qui imprègne l'ouvrage tout en résistant aux énormes pressions. Vu en coupe, le barrage ressemble à une immense pyramide.

Pour illustrer le «jeu naturel» du barrage, M. Drouin a précisé que la crête de la digue s'était déplacée d'environ 18 pouces en amont pendant le remplissage du réservoir de LG-2.

À la fin du remplissage, la crête de la digue s'était à nouveau déplacée de 24 pouces vers l'aval, un comportement «normal et prévisible», selon les ingénieurs de la SEBJ.

Le tassement des matériaux sous l'action conjuguée de leur poids et de l'eau a atteint un peu moins d'un mètre dans la partie du

barrage qui traverse la rivière La Grande. On avait prévu de surélever le barrage de 1,6 mètre pour compenser ce phénomène, qui se poursuivra mais plus lentement avec le temps.

«Nous sommes loin, avec la fissure apparue au sommet, d'un cas semblable à celui du barrage de Teton», souligne M. Drouin. Cette digue d'Idaho, construite en matériaux compactés, s'est effondrée sous l'action de l'érosion le 6 juin 1976. Une dizaine de personnes et des milliers d'animaux domestiques ont péri noyés sur le passage d'une muraille d'eau de 15 pieds, qui a submergé plusieurs agglomérations.

Un des experts chargés par le gouvernement américain d'analyser l'effondrement du barrage de Teton, M. Wallis Chadwick, siège au Comité d'experts internationaux qui supervise les ouvrages de la SEBJ. Ce

comité s'est d'ailleurs dit d'accord avec la méthode retenue par la SEBJ pour colmater la fissure sur la crête de la digue après avoir pris connaissance des tests effectués.

Le barrage de LG-2 est bourré d'instruments qui analysent en permanence le travail de l'eau en son sein. Des sismographes suivent toutes les vibrations du sol. Ils ont enregistré jusqu'à présent 122 secousses sismiques qui inquiètent d'autant moins la SEBJ que l'ouvrage «obéit» à chaque fois et n'a aucune des réactions plus «vives» d'un ouvrage de béton.

En attaquant une partie de la crête de la digue LG-2, les vagues ont accumulé les matériaux dérobés au sommet un peu plus bas sous l'eau. C'est sur cette «plage» sous-marine que les nouveaux matériaux ont été ajoutés pour refaire la pente initiale.

# Construction prochaine d'un prototype Des édifices chauffés par réacteurs atomiques

par Gilles Provost

Devant les coûts de chauffage qui grimpent en flèche, vous êtes-vous déjà imaginé travaillant dans un immeuble doté d'un petit réacteur nucléaire bien tranquille qui procurerait un confort douillet pendant des années sans qu'on ait à refaire le plein de combustible?

L'idée peut faire sourire (ou dresser les cheveux) mais elle suscite quand même un grand intérêt au sein d'Energie Atomique du Canada Ltée (EACL), la compagnie à qui Ottawa a confié la tâche de promouvoir les usages civils de l'énergie nucléaire.

Depuis deux ans, en effet, l'EACL s'efforce de concevoir un petit réacteur nucléaire «urbain», d'une puissance de 2.000 kilowatts thermiques, spécialement adapté au chauffage des grands édifices: gratte-ciel, universités, polyvalentes, hôpitaux, etc.

Le projet progresse dans la discrétion mais l'EACL est arrivée au point où elle doit prendre dans quelques mois la décision de construire un prototype de cette «fournaise nucléaire» à son centre de recherche ontarien de Chalk River.

Le réacteur de chauffage s'inspirerait du réacteur de recherche «Slowpoke» dont un exemplaire fonctionne depuis des années en plein cœur de la métropole, à l'École polytechnique, sur le Mont-Royal. Ce réacteur ne dégage pas plus de chaleur qu'une quinzaine de grille-pain et il a la réputation d'être si inoffensif qu'on le laisse fonctionner tout seul, sans aucune surveillance, pendant la nuit.

Le Slowpoke est le réacteur nucléaire le plus simple qu'on puisse concevoir: le combustible nucléaire, placé dans des gaines étanches, est simplement plongé dans une piscine et refroidi par convection, sans aucune pièce mobile. Le seul système de commande est un absorbeur de neutrons qu'on peut faire monter ou descendre avec un moteur électrique.

La sécurité du Slowpoke tient au fait que l'eau de la piscine absorbe d'autant plus les neutrons que sa chaleur augmente. Si l'eau devient trop chaude, la réaction nucléaire ralentit d'elle-même.

Malheureusement, le Slowpoke comporte aussi des inconvénients si on veut en faire un système de chauffage: d'abord, il utilise un combustible d'uranium-235 hautement enrichi, à 93%. Ce matériau est presque de qualité militaire, utilisable dans une bombe atomique! En outre, il fonctionne normale-

ment à la température ambiante et l'eau de la piscine est trop froide pour chauffer un bâtiment.

Le réacteur de chauffage, pour sa part, aura besoin de 200 kg de combustible. Il s'agit d'oxyde d'uranium-235 enrichi à seulement 5%, comme dans les réacteurs commerciaux américains. Sa piscine sera relativement grande (12 pieds par 30) mais il n'aura, lui aussi, qu'une seule pièce mobile, un capteur de neutrons qu'on déplacerait à l'occasion, pour compenser l'usure du combustible.

Ce nouveau combustible ne poserait pas de difficultés militaires mais il obligerait quand même le Canada à se doter d'installations d'enrichissement de l'uranium. Les réacteurs commerciaux CANDU fonctionnent avec de l'uranium naturel, non enrichi.

Par contre, la température de la piscine serait beaucoup plus élevée que celle du Slowpoke (de l'ordre de 90 degrés C.), si bien qu'il pourrait bien y avoir ébullition à proximité des grappes de combustible. La vapeur, comme l'eau chaude, aurait aussi pour effet de ralentir la réaction nucléaire mais de façon beaucoup plus marquée.

La présence de vapeur complique le contrôle de la réaction nucléaire. C'est d'ailleurs ce qui a toujours empêché la centrale Gentilly-1 de fonctionner convenablement depuis sa construction en 1970: les techniciens n'ont jamais réussi à maîtriser vraiment les effets de la vapeur sur la réaction nucléaire. (Les autres centrales CANDU sont pressurisées et il ne peut donc y avoir de vapeur dans le réacteur.)

En ce moment, les chercheurs de Chalk River utilisent des barres de combustible chauffées à l'électricité pour étudier plus à fond les effets de l'apparition de vapeur dans un tel réacteur et ils sont confiants de résoudre le problème.

Selon le responsable du projet, M. John Hiborn, on prévoit utiliser d'abord ce futur réacteur de chauffage dans des régions éloignées, dans l'Arctique par exemple, quitte à les introduire plus tard dans les villes, une fois qu'ils auront fait leurs preuves et gagné la confiance du public.

La France prépare aussi un réacteur de chauffage (le projet Thermos) mais ce dernier serait 50 fois plus puissant que celui de l'EACL. Il ne pourrait donc être utilisé que pour du chauffage de quartiers urbains complets. Les grands experts, dans ce domaine, sont les Soviétiques, qui ont fabriqué plusieurs réacteurs portatifs pour les installations du nord et qui optent de plus en plus pour le chauffage nucléaire dans leurs agglomérations de Sibirie.

# Les Québécois non francophones souhaitent le départ de Ryan et non celui de Lévesque

La majorité des Québécois non-francophones veulent que M. René Lévesque demeure chef du Parti québécois, mais souhaitent que M. Claude Ryan soit remplacé à la tête du Parti libéral du Québec.

C'est ce qui se dégage de la troisième tranche d'un sondage diffusé par le réseau anglais de Radio-Canada, dans le cadre de l'émission *NewsWatch*. Pour lancer cette nouvelle émission, qui remplace l'ancien *City at Six*, la société d'Etat a commandé au Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) un sondage sur les attitudes et les appréhensions des non-francophones du Québec, sondage dont les résultats sont diffusés en cinq tranches, depuis lundi.

De la tranche diffusée hier soir, il se dégage que 51% des

répondants estiment que M. René Lévesque devrait demeurer à la tête du PQ, contre 27% qui aimeraient le voir démissionner, et 20% qui ne savent pas. Deux pour cent refusent de répondre.

Quant à M. Claude Ryan, le chef du PLQ, 65% des non-francophones interrogés aimeraient qu'il démissionne, alors que 15% veulent qu'il demeure à son poste. Dix-huit pour cent ne savent pas s'il devrait rester ou partir, et un pour cent refusent de répondre.

Selon les sondeurs, cette insatisfaction à l'endroit de M. Claude Ryan se reflète dans les réponses à la question de savoir si un parti représente les intérêts des Québécois anglophones: 57% croient que non, 23% ne savent pas, et 19% estiment que oui.

Des 19% qui croient qu'un parti représente les Québécois anglophones, la plupart estiment que c'est le PLQ, et 67% de ces répondants sont d'avis qu'il le fait bien ou passablement bien.

Cette satisfaction à l'endroit du PLQ est toutefois ramenée à 12% en transposant les résultats à tous les répondants.

La majorité des répondants, 59% estiment cependant qu'il n'est pas souhaitable qu'il ait un parti distinct pour représenter les intérêts des Québécois anglophones. En faveur d'un tel parti, on retrouve 30% des répondants, alors que 11% ne savent pas.

À savoir s'ils voteraient pour un tel parti, s'il existait, 44% disent que oui, vraisemblablement (dont 20% très probablement), contre

36% qui ne voteraient pas en faveur de cette formation politique, et 19% qui ne savent pas.

Selon ce sondage, seulement 9% des Québécois non-francophones sont membres d'un parti, et seulement 4% d'entre eux ont l'intention d'adhérer à une formation politique dans un proche avenir.

Trente-cinq pour cent se disent déçus du PQ, et 17% du PLQ. Le grief majeur à l'endroit des libéraux: M. Claude Ryan. À l'endroit du PQ: la performance économique, la politique linguistique, la politique séparatiste et le sentiment que ce parti leur rend la vie plus difficile.

Enfin, quant à savoir s'ils ont l'intention d'adhérer à une organisation vouée à la promotion des droits linguisti-

ques des anglophones, 72% disent que non, contre 19% qui affirment que oui, et 8% qui ne savent pas.

## Religieuses recherchées

LONDRES (AFP) — Constatant que l'«appel» du seigneur ne produisait pas assez de recrues, les sœurs d'un couvent de Hastings, au Sud de l'Angleterre, ont décidé de trouver des novices par le moyen des petites annonces.

Les lecteurs du journal local ont ainsi eu la surprise de lire cette annonce: «N'avez-vous jamais pensé à devenir une nonne et à vivre une vie de prières, de services et de défis dans votre pays et à l'étranger?»



## COLLÈGE NOTRE-DAME

3791, chemin Queen Mary Montréal H3V 1A8

Renseignements: Tél.: 739-3371, poste 231

## COURS SECONDAIRE COMPLET PENSIONNAT-EXTERNAT

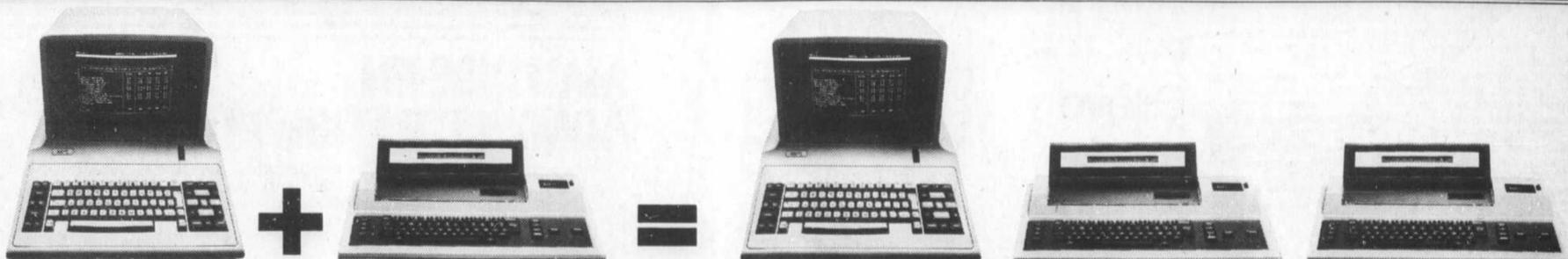
Sous la direction des Frères de Ste-Croix GARÇONS: Secondaire I à V — FILLES: Secondaire I, II et III

## EXAMENS D'ADMISSION:

Les examens d'admission ont lieu à 13 h 30

Le samedi 30 janvier 1982

Les élèves se présentent sans rendez-vous. Ils doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de l'année précédente et de l'année en cours. Frais d'examen: \$8.00.



## UN MICOM 2001 ET UN MICOM 1001

## UNE OFFRE DES PLUS AVANTAGEUSES POUR VOUS

Si vous achetez un système de traitement de textes MICOM 2001 ainsi qu'un poste de dactylographie MICOM 1001 d'ici le 30 avril 1982, vous recevrez sans frais un autre MICOM 1001.

Le MICOM 2001 est le système complet de traitement de textes qui, pendant les quatre dernières années, s'est mérité une place au tableau d'honneur Datapro dont la renommée n'est plus à faire. Le MICOM 1001 est un nouvel appareil remarquable qui accroîtra sensiblement le rendement de votre 2001. Il enregistre les travaux de dactylographie sur une mini-cassette spéciale et fait passer la bande dans le 2001 pour la mise en page et l'impression finale du texte.

MICOM. Une filiale de Philips.

PHILIPS

Faites vite et obtenez trois postes de traitement de textes pour le prix de deux. Envoyez ce coupon ou appelez Robert Lachance dès aujourd'hui au (514) 335-1100.

Robert Lachance  
La Cie MICOM, 3950 Côte-Vertu ouest  
Ville St. Laurent, Montréal, PQ, H4R 1V4  
Veuillez m'envoyer tous les détails sur les MICOM 2001 et 1001 et sur votre offre spéciale "trois pour le prix de deux".  
Nom \_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_  
Compagnie \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Province \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

MICOM











Satisfaction et optimisme chez les dirigeants

Le port de Montréal maintient son trafic record et augmente ses profits

par Guy Deshaies

Triplant ses profits par rapport à 1980, le port de Montréal a connu une année exceptionnelle en 1981, alors que le volume des marchandises transbordées s'est maintenu au niveau de près de 25 millions de tonnes métriques.

trois facteurs essentiels: restrictions des dépenses administratives, hausse de 14% des tarifs de quai, hausse du volume des marchandises générales.

C'est en raison de ce troisième facteur que les autorités du port ont fermé leurs livres de l'année 1981 non seulement avec satisfaction, mais avec beaucoup d'optimisme malgré les sombres perspectives économiques qui persistent à l'horizon.

Le trafic des marchandises générales est passé de 4,8 millions de tonnes en 1980, ce qui était déjà une performance jamais égalée, à 5,1 millions de tonnes en 1981, dont 3,5 millions de tonnes sous forme de conteneurs, pour une augmentation de 14% dans ce domaine.

Il est vrai que plus de 40% de cette marchandise

générale origine ou est destinée aux États-Unis, mais la situation géographique du port de Montréal, les excellents services de distribution qui le caractérisent et la faible valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain sont des facteurs qui permettent de dire à M. Beshwaty que le volume de la marchandise générale, la plus payante à la tonne pour le port, devrait augmenter de 10% annuellement au cours des prochaines années.

Il convient d'ajouter la hausse sans précédent du volume de charbon manutentionné, soit 405,000 tonnes en 81 par rapport à 80,000 tonnes au cours de l'exercice précédent. Cependant il y a eu cette année une autre diminution des quantités de carburant, attribuable aux programmes nationaux d'épargne d'énergie et consé-

quemment à une diminution de la demande. En 1980 le trafic des produits pétroliers dans le port de Montréal s'établissait à 6,8 millions de tonnes tandis qu'il est de 6,7 millions de tonnes en 1981. Selon M. Beshwaty ce chiffre ira en diminuant au cours des années.

Le trafic des céréales a diminué de façon plus significative, passant de 7,2 millions de tonnes à 6,2 à cause principalement des mauvaises récoltes dans l'Ouest.

L'année 82 s'annonce excellente pour les mêmes raisons que les succès des deux dernières années. Les employés du port ont une convention collective expirant à la fin de l'année, tandis que le contrat des débardeurs s'achève à la fin de 1983.

Les autorités, en dehors de quelques immobilisations totales de \$16 millions à même le capital de \$60 millions pour investissements futurs, n'ont pas de très gros projets pour l'exercice en cours.

Néanmoins, une étude sur les meilleures possibilités d'agrandissement de la capacité de Montréal, y compris l'île Sainte-Thérèse, est présentée en cours et devrait être remise d'ici deux

mois à la direction du port aux fins qu'elle puisse élaborer une stratégie à long terme d'expansion géographique.

A titre de port de conteneurs, Montréal se classe maintenant au troisième rang dans tout l'Est du continent nord-américain après New York et Baltimore et les autorités n'entendent pas céder cette place qui pourrait être mise en péril par des lois américaines plus protectionnistes étant donnée la proportion importante des conteneurs américains manutentionnés sur les quais de Montréal.

Sous l'administration Reagan il y a peu à craindre de ce côté là, mais il est certain que le marché américain, même à des endroits aussi loin que le Texas, est une clé du volume et conséquemment du succès de Montréal.

Quoiqu'il en soit, M. Beshwaty a affirmé, hier, que sa direction et son équipe entendaient demeurer vigilantes et dynamiques pour maintenir et augmenter le trafic d'un port qui a connu sa large part de difficultés au cours des années passées mais qui, depuis dix ans, a acquis une stabilité et une réputation fort enviables.

La Bourse au Salon de l'épargne

par Marie-Agnès Thellier

La Bourse de Montréal sera la principale attraction du Salon de l'épargne-placements, qui se tiendra du 13 au 17 février à la Place Bonaventure à Montréal.

En effet, en dehors des heures normales de la séance boursière, les activités du parquet de la Bourse seront transférées de la Place Victoria à la Place Bonaventure, grâce à cinq firmes de courtage qui y exécuteront des transactions et aux mainteneurs de marché qui

assureront une liquidité suffisante du marché. Le public pourra transiger les actions de 33 compagnies, sélectionnées par la Bourse, ainsi que les options de cinq compagnies.

«Nous voulons démystifier le marché boursier et le rendre accessible à tous. Nous voulons encourager les familles à venir voir la Bourse au Salon et leur prouver qu'il est facile d'acheter une action à un enfant et de l'initier ainsi à l'économie de son pays», a déclaré hier le président de la Bourse de Montréal, M. Pierre Lortie, lors d'une conférence de presse.

La vraie Bourse fonctionnera le samedi 13 et dimanche 14 février de 13 à 17 h et de 19 à 22 h et les lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 février de 18 h à 21 h 30, en plein cœur du Salon.

C'est la première fois que se tient en Amérique du Nord un Salon de l'épargne-placements, organisé par MM. Serge Martin et François Provost, de l'Université populaire. On y parlera non seulement d'épargne-retraite (à quelques jours de la limite légale pour 1981), mais de placements dans l'immobilier, dans l'or, l'argent, etc., ainsi que de l'entrepreneurship.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
Dividendes
AVIS est donné par les présentes que les dividendes suivants, attribués pour le trimestre courant sur les actions en circulation de cette Banque, ont été déclarés payables à compter du 24 février 1982 au siège de la Banque et à ses succursales en faveur des détenteurs de capital-actions enregistrés le 22 janvier 1982:

au jour le jour
Dom./Tex. écope
Les bénéfices consolidés de Dominion Textile (Dom. Tex.) ont baissé de plus de moitié au cours du premier semestre (août à décembre 81), passant de \$16,7 millions à \$6,9 millions par rapport à la période correspondante de 1980-81.

Echec chez GM
Le Syndicat des ouvriers de l'automobile des USA et la firme américaine General Motors n'ont pu en venir à un accord dans les discussions entamées en vue du renouvellement anticipé de la convention collective.

Hypothèque à 18%
Deux institutions financières ont annoncé une augmentation de quelques taux hypothécaires. Le Crédit Foncier a élevé son taux pour trois et quatre ans de 18 à 18,25%.

Ordre à Nordair
La société Nordair a reçu ordre de la Commission canadienne des Transports de cesser son programme promotionnel qui offre gratuitement aux voyageurs de son réseau Montréal-Toronto-Hamilton, soit une voiture de location pour la journée ou le transport aller-retour par limousine entre l'aéroport et le centre-ville.

En raccourci
Le taux moyen des Bons du Trésor du Québec est descendu à 14,5% à l'enchère d'hier, comparativement à 15% la semaine dernière. General Electric va participer à une restructuration financière de la compagnie aérienne Laker Airways avec McDonnell Douglas.

Une filiale de Péchiney s'établit à Boucherville

par André Bouthillier

La firme américaine Howmet Turbine Components, filiale de la multinationale française Péchiney, construira une petite usine de revêtements et d'entretien des moteurs d'avions à Boucherville, sur la Rive-Sud de Montréal, au coût de \$2,5 millions.

Cet investissement entraînera la création de 70 emplois sur une période de quelques mois.

La nouvelle entreprise se spécialisera dans l'application de revêtements spéciaux sur les pièces de moteurs à turbine. Ces revêtements seront principalement à base d'aluminium, ce qui pourrait laisser croire que Howmet a choisi le territoire québécois sachant que l'aluminerie Péchiney songe à construire à Bécanour une usine de fabrication d'aluminium.

Depuis, un porte-parole de la compagnie, M. Brian Wilson, a déclaré au DEVOIR que les deux projets n'avaient aucun lien. «Péchiney a deux filiales en Amérique du Nord: Howmet Turbine Components et Howmet Aluminium. C'est cette dernière qui négocie avec le Québec pour la construction de l'aluminerie...», a-t-il expliqué.

C'est la première présence de Howmet Turbine au Canada. La nouvelle entreprise de Boucherville relèvera de la division Thermatech et portera le nom de Howmet Thermatech Canada.

«L'usine permettra à Howmet de mieux desservir les fabricants de turbines à gaz et ses autres clients au Canada et dans le nord-est des États-Unis», explique le communiqué émis hier. Le choix de Boucherville a été arrêté à cause de la proximité des installations de Pratt & Whitney et d'Air Canada. Le chiffre d'affaires de la première année s'éleverait à \$10 millions.

Howmet Turbine Components exploite 18 usines aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne et au Japon. Elle emploie 9 000 personnes. Elle est une filiale de Péchiney Ugone Kuhlmann Corporation.

Pour avoir choisi le Canada, le Québec et Boucherville, la compagnie a reçu une subvention de \$488,676 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et \$430,000 de la Société de développement industriel du Québec sous forme de rabais d'intérêt pour une période de cinq ans. Cette aide gouvernementale représente 36,7% de l'investissement total.

Afin d'exporter davantage aux USA H.-Q. réorganise son réseau de transport dans l'Estrie

par Gilles Provost

Obligée d'accumuler des surplus d'électricité de plus en plus importants, la société Hydro-Québec a confirmé hier qu'elle construira d'ici quatre ans une troisième interconnexion d'importance avec les États-Unis. Cette nouvelle «mamelle énergétique» à laquelle viendront s'alimenter les États de la Nouvelle-Angleterre sera située dans la région de Sherbrooke, ce qui obligera par surcroît Hydro-Québec à restructurer tout son réseau de transport des Cantons de l'Est.

Pour la première fois au Québec, cette ligne d'alimentation fonctionnera à courant continu et elle sera capable de transporter éventuellement jusqu'à 2,000 mégawatts, c'est à dire l'équivalent de la puissance totale d'une centrale nucléaire de type LG-3 ou LG-4. Cela représente plus du dixième de la puissance record requise par le Québec entier, cette année.

Jusqu'à maintenant, Hydro-Québec prévoyait construire une super-ligne à 735,000 volts qui aurait alimenté les Cantons de l'Est (et la Nouvelle-Angleterre) depuis la région montréalaise. Toutefois, l'implantation d'un nouveau corridor de transport dans une zone agricole aurait pu se heurter à de graves difficultés et les Américains n'auraient probablement pas eu leur «jus» pour 1986.

Pour des raisons «à la fois

économiques et environnementales», Hydro-Québec a donc annoncé hier que la région de Sherbrooke sera plutôt alimentée depuis le poste Nicolet, situé le long de la transcanadienne à la hauteur de Victoriaville. De la sorte, la nouvelle ligne de transport pourra suivre en bonne partie les trois lignes moins puissantes qui alimentent déjà la région de Sherbrooke. Ultimeusement, on reliera aussi la Beauce et Thetford au même poste Nicolet, par une ligne à 735kV, encore en suivant les corridors d'énergie existants.

Dans son communiqué diffusé hier, Hydro-Québec mentionne que le coût de la ligne d'interconnexion elle-même (\$76 millions) et laisse entendre que la réorganisation du réseau de transport de l'Estrie aurait été nécessaire «de toutes façons». Il n'est pas clair si le coût du poste de transformation du courant alternatif en courant continu est inclus dans le montant cité.

C'est peu probable puisque le poste redresseur-onduleur un peu semblable qui sera installé à Châteauguay prochainement, pour un autre lien Québec-USA, coûtera à lui seul \$200 millions. (Le poste de Châteauguay contient en quelque sorte une mini-ligne à courant continu et on rétablit le courant alternatif avant l'exportation vers les USA. Au contraire, la nouvelle ligne sera entièrement à courant continu et les

Américains se chargeront de la reconversion à l'autre bout.) Le passage au courant continu est requis pour éviter les interférences indésirables entre les grands réseaux.

Hydro-Québec reconnaît de plus en plus clairement l'existence d'importants surplus d'énergie qu'elle prévoit pour les prochaines années. Cela donne implicitement raison aux groupes d'opposition qui, depuis le début du projet de la Baie James, soutenaient qu'il était destiné en grande partie à alimenter les Américains.

Ces surplus tiennent à plusieurs causes: il y a d'abord, évidemment, la «marge de sécurité» qu'incluaient toujours les prévisions de demande de la société d'État. Il y a aussi le ralentissement actuel de l'économie: une usine comme General Motors consomme moins d'électricité en ce moment que lorsqu'elle fonctionnait à pleine vapeur!

Il y a aussi le «surplus temporaire» inévitablement lié à la mise en service d'une importante centrale comme LG-2: une augmentation aussi brusque de la puissance disponible ne peut être absorbée instantanément par un réseau dont la demande croît de façon progressive.

L'autre source de surplus, plus fondamentale, vient de ce qu'Hydro-Québec a souvent cherché à satisfaire la pointe de sa demande d'hiver à l'aide de centrales de base, conçues pour tourner à l'année longue.

ANNONCE
L'OFFICIEL DE LA PUBLICITÉ AU QUÉBEC EDITION 1982
EST MAINTENANT DISPONIBLE
toutes les lois fédérales et provinciales sur la publicité • loi sur la protection du consommateur • tous les tarifs de tous les médias • les relations publiques • les salons et expositions • toutes les agences avec personnel et clientèle • des centaines de fournisseurs spécialisés dans tous les domaines • des milliers d'informations utiles • près de 700 pages • solide reliure bibliothèque •

REER - AUCUN FRAIS CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI
ÉCHEANCE ANNUELLE POUR 3 ANS
17 1/4%
Un Traitement Préférentiel AVEC LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CONTINENTAL CONTINENTAL TRUST
VANCOUVER TORONTO MONTREAL
2000 RUE PEEL BUREAU 865 MONTREAL, QUEBEC H3A 2W5 (514) 842-9538
TAXES SUJETS À CHANGEMENT
MEMBRE DE LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE DE LA CORPORATION D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

APPORTEZ-NOUS VOTRE RER
Vous verrez que ça rapporte!
Nos conseillers ne demandent qu'à vous le prouver. Ils vous démontreront les avantages et le rendement supérieur du régime d'épargne-retraite du Trust Général par rapport à n'importe quel autre régime concurrent que vous puissiez posséder.
La comparaison vous convaincra et notre conseiller se fera un plaisir de la faire transférer sans frais...là où ça rapporte!
Venez rencontrer l'un de nos conseillers ou téléphonez-nous.
TRUST GÉNÉRAL
Montréal/Université, 1100, Université, angle Dorchester, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont, 1, Vincent d'Indy, angle Côte Ste-Catherine, 739-3265
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

LE MARCHÉ FINANCIER ÉCONOMIQUE



Perte de 20 points

Les cours ont continué de s'effriter, hier, à la Bourse de Toronto, l'indice ayant atteint son niveau le plus bas des 22 derniers mois, avec une perte de 20,38 points à 1.777,47.

Les pertes - l'emport sur les gains par 392 à 112, tandis que 213 valeurs demeurent inchangées.

Treize des 14 composantes de l'indice perdent du terrain, notamment les immobilières et la construction, qui se replient de 162,74 points à 8.511,55. Seul le secteur des services financiers a monté de 2,67 points à 1.255,21.

Le pétrole et le gaz cèdent 88,1 points; les sociétés de gestion se replient de 20,39 points à 1.759,11, le secteur des métaux et des minerais recule de 20,61 points à 1.536,84.

En total, 4,45 millions d'actions (valeur globale de \$54,64 millions) sont échangées, contre 4,09 millions et \$54,55 millions respectivement.

Parmi les industrielles, Bon Valley Industries cède 7-8 à \$16 5-8, Gulf Canada 3-4 à \$14 5-8, Cadillac Fairview 3-8 à \$12, Dome Pete 1-8 à \$12 et Husky Oil 1-8 à \$8 5-8.

Placer Development lâche 3-8 à \$13 1-8, Denison Mines 1-4 à \$32 et Campbell Red Lake 1-8 à \$13. United Asbestos monte de 1-2 à \$7 1-2 et Long Lac Minerals 3-8 à \$8 7-8.

Océlet B chute de 1-4 à \$30 1-4, Merland 1-2 à \$8 7-8 et Ranger 1-4 à \$7 5-8. North Canadian Oils progresse de 3-8 à \$28 5-8 et Fisher Oil 60 cents à \$4,40.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AMCent, ABR, ACP, AER, etc.

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., etc.

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., etc.

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., etc.

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

LE DOLLAR CANADIEN

Le dollar américain, en devise canadienne, a clôturé hier en baisse de 11-50 à \$1,1926, contre \$1,1948 mardi. Le livre sterling a cédé 69-100 à \$2,2513.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QU'UN DIVIDENDE RÉGULIER DE SOIXANTE ET CINQ CENTS (65¢) PAR ACTION A ÉTÉ DÉCLARÉ...

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED DIVIDENDE NO. 83

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QU'UN DIVIDENDE RÉGULIER DE SOIXANTE ET CINQ CENTS (65¢) PAR ACTION A ÉTÉ DÉCLARÉ...

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED DIVIDENDE NO. 83

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QU'UN DIVIDENDE RÉGULIER DE SOIXANTE ET CINQ CENTS (65¢) PAR ACTION A ÉTÉ DÉCLARÉ...

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED DIVIDENDE NO. 83

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QU'UN DIVIDENDE RÉGULIER DE SOIXANTE ET CINQ CENTS (65¢) PAR ACTION A ÉTÉ DÉCLARÉ...

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED DIVIDENDE NO. 83

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QU'UN DIVIDENDE RÉGULIER DE SOIXANTE ET CINQ CENTS (65¢) PAR ACTION A ÉTÉ DÉCLARÉ...

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED DIVIDENDE NO. 83

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QU'UN DIVIDENDE RÉGULIER DE SOIXANTE ET CINQ CENTS (65¢) PAR ACTION A ÉTÉ DÉCLARÉ...

L'inquiétude régnait

La tendance est demeurée faible hier à Wall Street. L'indice des industrielles a clôturé à 845,89 en baisse de 1,52 point. Quelque 49 millions d'actions ont été échangées.

Les courtiers ont attribué le comportement négatif de la Bourse à l'absence de facteur susceptible d'apaiser les inquiétudes des investisseurs au sujet de taxes d'intérêt élevées, du déficit budgétaire et de la récession.

En clôture, le nombre de baisses dépasse celui des hausses: 935 contre 545 et 389 titres inchangés.

Columbia Pictures a cédé 2-3/8 (après avoir gagné 20-3/4 mardi) à \$60-1/8. Air Products a perdu 1-1/2 à \$32-1/2. Shell Oil a clôturé à \$83-3/4 en baisse de 1-1/4. Procter and Gamble a gagné 1-3/4 à \$55-1/2. Honeywell a monté de 1-8 à 67-1/4. Syntex a clôturé à \$59-1/2 en hausse de 1-8.

Firmes canadiennes. Canadian Pacific perd 5-8 à \$31. Genstar 1-4 à \$18 et Hiram Walker Resources 1-4 à \$16-3/4.

LE DOLLAR CANADIEN

Le dollar américain, en devise canadienne, a clôturé hier en baisse de 11-50 à \$1,1926, contre \$1,1948 mardi. Le livre sterling a cédé 69-100 à \$2,2513.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

A New York, le dollar canadien a pris 3-10 à \$0,8385 et le livre sterling a reculé de 23-100 à \$1,8877.

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED advertisement with logo and contact information.

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED advertisement with logo and contact information.





ARTS ET SPECTACLES

Au Musée des beaux-arts

L'exposition Largillier a fait un déficit de plus de \$300,000

par Jean Royer

Le Musée des beaux-arts de Montréal (MBA) a accusé un déficit de plus de \$300,000 pour l'exposition Largillier...

position, on répond que «Les chiffres ne sont pas encore prêts» pour dresser le bilan de l'exposition Largillier...

million de dollars. D'autre part, M. Brault a confirmé que la deuxième tranche de la subvention versée au musée pour 1981-1982 par le ministère des Affaires culturelles (MAC) «tard à venir»...

Pour revenir à l'exposition Largillier, un porte-parole du MBA a admis que le déficit se situe autour de \$300,000. Même si le Musée n'a pas encore terminé officiellement son bilan de l'affaire Largillier...

En effet, les recettes de l'exposition se chiffrent

autour de \$200,000 pour un budget d'exploitation de \$500,000 à \$600,000, selon un porte-parole du Musée...

Du côté des dépenses, il faut noter que le catalogue de l'exposition, dont la production n'est même pas terminée, coûtera officiellement \$107,000 pour ses deux éditions (française et anglaise)...

Décès de l'auteur V. Shalamov

MOSCOU (Reuter) - L'écrivain soviétique Varlam Shalamov, dont les chroniques sur la vie dans les camps de travail ont été comparées à celles d'Alexandre Soljenitsyne...

écrits en 1932. Il avait été arrêté au plus fort des purges staliniennes de 1937 pour avoir déclaré que l'écrivain Ivan Bounine...

Shalamov était l'auteur d'un volume de nouvelles inspiré de ses années dans les camps de travail de Kolyma...

Il devait passer 17 années de sa vie dans les camps de travail, devenant l'un des rares détenus à avoir survécu à Kolyma...

Lauréat du prix Olivar-Asselin

Bernard Derome, «anchorman n° 1»

«Les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sont heureux et fiers d'être les premiers à souligner officiellement la compétence et les talents exceptionnels de celui qui est reconnu depuis plus d'une décennie comme l'«anchorman» numéro un de la télévision.»

C'est ainsi que Bernard Derome prend place dans une longue liste de journalistes prestigieux qui ont mérité le prix Olivar-Asselin, fondé en 1955 en hommage au journaliste, polémiste et analyste québécois Olivar Asselin...

ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Parmi les récipiendaires des dernières années, on retrouve Lysiane Gagnon, Evelyn Dumas, Fernand Séguin, Jean V. Dufresne et Jean Paré.

Le prix Olivar-Asselin qu'a reçu hier soir Bernard Derome comprend la médaille «bene merenti et patria» et une bourse de \$1,500.

LABOIR A ÉCHOS

Les Editions Pierre Tisseyre ont publié La Baie Heureuse, un roman de Pierre Charbonneau...

s'insèrent dans la tradition de l'abstractionnisme ainsi que 18 dessins et gravures.

ornementale, photographie, etc. L'inscription à ces différents cours aura lieu les 22 et 25 janvier au 255 rue Ontario est...

Au Centre Saïdye-Bronfman, deux expositions: Dessins flamands contemporains, qui regroupe plus de 100 dessins exécutés dans une variété de médias...

Les arts décoratifs sont aussi nombreux que variés au Cégep du Vieux-Montréal où les adultes peuvent s'inscrire à différents cours: broderie d'art, dentelle aux fuseaux, céramique, peinture à l'huile, décoration intérieure, tapisserie, vitrail, horticulture

Le Café-théâtre-bar-restaurant La Licorne présente à l'occasion de ses déjeuners du 24 et 31 janvier ainsi que du 7 février le guitariste classique Michael Laucke.

Le Conseil des Arts annonce que 26 subventions totalisant \$159,005 ont été attribuées lors du concours semestriel de son programme de Commande de musique canadienne.

«APPELEZ-MOI STEPHANE»

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS. du 26 au 29 à 20 h 30 le 30 janvier à 17 h et 21 h. Sur tout billet de plus de 5 \$ s'ajoute un montant de 0,75 \$ à titre de redevance à la Place des Arts.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 octobre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Pharmago Consultants Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23e jour de décembre 1981, sous le numéro 3231291. Ce 7e jour de janvier 1982.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 avril 1979 par lequel #8953 Canada Ltd (Tapis Vantage) a transféré et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Jerry Friedman Trading Alone Under The Firm Name And Style Of American Upholstering Reg'd / Rembourage American Ent., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 8ème jour de janvier 1982, sous le numéro 3233372.

Avis est donné que Robert Brassard, 260, Savard, St-Luc, Qué. détenteur du permis M507799-01, région 06, demande à la CTO de transférer son permis à: Michel Benjamin, 805, Contre St-Jean, Qué. conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM. AVIS est par les présentes donné que JOSEPH-THOMAS SCHOLEY, sans emploi, résident et domicilié au no. 5410 du Boulevard Pie IX, appartement no. 5, à Montréal, entend présenter une requête au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de MARIE-LEE-ANN DEBBIE SCHOLEY.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Prenez avis que Transport Germain Fréchette Ltd demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat De St-Hyacinthe à Cornwall Heights Pa. (port d'entrée Lacolle) pour le transport de portes d'acier ou autres marchandises manufacturées par l'expéditeur et retour avec marchandise refusée ou endommagée pour le compte de Corporation Super-seal. Toute opposition à cette demande devrait être adressée à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, dans les cinq jours suivant la troisième parution de cet avis.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: JEAN-PIERRE GERVAIS, représentant, demeurant au 1270 St-Michel, Ile St-Ignace, P.Q. JOK 2P0. Faillite. AVIS AUX CRÉANCIERS de la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 janvier 1982, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic, au 1255 Carré Phillips, suite 904, à Montréal.

AVIS DE DISSOLUTION DE STATUT. AVIS est par les présentes donné que BIANCHINI FERIER (CANADA) INC., constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et ayant son siège social en la ville de Montréal, a l'intention de procéder à sa dissolution et qu'elle a obtenu à cette fin un certificat d'intention de dissolution suivant l'article 204 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE FÉDÉRATION DES CLUBS AUTOMOBILE DU QUÉBEC. AVIS est par les présentes donné que la corporation FÉDÉRATION DES CLUBS AUTOMOBILE DU QUÉBEC constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Ministre des Institutions financières et Coopération de la province de Québec, la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

PRENEZ AVIS que les requérants-conjointes Messagerie du Lac Ltée, 730 Boul. Walberg, St-Jean, P.Q. détenteur des permis Q-302065 et Messagerie du Lac St-Jean Ltée, 1465 du Pont Sud, Alma, P.Q. détenteur des permis Q-302326, s'adressent à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisés à donner aux conditions réglementaires les services de transport suivants: (1) TRANSPORT SUPPLÉMENTAIRE (1) La requérante Messagerie du Lac Ltée est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de la requérante-conjointe Messagerie du Lac St-Jean Ltée titulaire du permis Q-302326 dans le cadre du permis de cette dernière, le tout pour une durée de 364 jours.

LA LOI SUR LA FAILLITE. AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: JEAN-PIERRE GERVAIS, représentant, demeurant au 1270 St-Michel, Ile St-Ignace, P.Q. JOK 2P0. Faillite. AVIS AUX CRÉANCIERS de la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 janvier 1982, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic, au 1255 Carré Phillips, suite 904, à Montréal.

AVIS DE DISSOLUTION DE STATUT. AVIS est par les présentes donné que BIANCHINI FERIER (CANADA) INC., constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et ayant son siège social en la ville de Montréal, a l'intention de procéder à sa dissolution et qu'elle a obtenu à cette fin un certificat d'intention de dissolution suivant l'article 204 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE FÉDÉRATION DES CLUBS AUTOMOBILE DU QUÉBEC. AVIS est par les présentes donné que la corporation FÉDÉRATION DES CLUBS AUTOMOBILE DU QUÉBEC constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Ministre des Institutions financières et Coopération de la province de Québec, la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

PRENEZ AVIS que les requérants-conjointes Messagerie du Lac Ltée, 730 Boul. Walberg, St-Jean, P.Q. détenteur des permis Q-302065 et Messagerie du Lac St-Jean Ltée, 1465 du Pont Sud, Alma, P.Q. détenteur des permis Q-302326, s'adressent à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisés à donner aux conditions réglementaires les services de transport suivants:

LA LOI SUR LA FAILLITE. AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: JEAN-PIERRE GERVAIS, représentant, demeurant au 1270 St-Michel, Ile St-Ignace, P.Q. JOK 2P0. Faillite. AVIS AUX CRÉANCIERS de la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 janvier 1982, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic, au 1255 Carré Phillips, suite 904, à Montréal.

AVIS DE DISSOLUTION DE STATUT. AVIS est par les présentes donné que BIANCHINI FERIER (CANADA) INC., constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et ayant son siège social en la ville de Montréal, a l'intention de procéder à sa dissolution et qu'elle a obtenu à cette fin un certificat d'intention de dissolution suivant l'article 204 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE FÉDÉRATION DES CLUBS AUTOMOBILE DU QUÉBEC. AVIS est par les présentes donné que la corporation FÉDÉRATION DES CLUBS AUTOMOBILE DU QUÉBEC constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Ministre des Institutions financières et Coopération de la province de Québec, la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIÈRE. NO: 500-12-106984-812 ENIDE PFIFFER requérante

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIÈRE. NO: 200-05-004542-812 KAYCAN LTÉE. Demandeur.

PRENEZ AVIS que le requérant-cédant Pierre Home, 3129 Boul. Lévesque, Chomedey, P.Q., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer, conformément à l'article 26 du règlement 12 sur le camionnage en vrac à la requérante-cessionnaire Les Transports Piers Home Inc., 3129 Boul. Lévesque, Chomedey, P.Q. le certificat de permis numéro M-507128-001 qui l'autorise à effectuer du camionnage en vrac dans la région 10.

Canada Province de Québec District de Montréal. COUR SUPÉRIÈRE. NO: 500-12-106984-812 ENIDE PFIFFER requérante. PAR ORDRE DE LA COUR. L'intimé, NICOLAS MICHEL PFIFFER, de lieu inconnu, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours (60) de la publication. Une copie de la requête en divorce, affidavit, avis, déclaration et certificat a été laissée à son intention au bureau de la Direction Générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au 10 est St-Antoine à Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTRÉAL, ce 18 janvier 1982. ARMAND BEAULIEU, Procureur-Adjoint. Me JEAN SAULNIER, 7190 St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E2. Tél: 273-1525

Canada Province de Québec District de Montréal. COUR SUPÉRIÈRE. NO: 500-12-106984-812 ENIDE PFIFFER requérante. PAR ORDRE DE LA COUR. L'intimé, NICOLAS MICHEL PFIFFER, de lieu inconnu, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours (60) de la publication. Une copie de la requête en divorce, affidavit, avis, déclaration et certificat a été laissée à son intention au bureau de la Direction Générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au 10 est St-Antoine à Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTRÉAL, ce 18 janvier 1982. ARMAND BEAULIEU, Procureur-Adjoint. Me JEAN SAULNIER, 7190 St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E2. Tél: 273-1525

PRENEZ AVIS que le requérant-cédant Pierre Home, 3129 Boul. Lévesque, Chomedey, P.Q., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer, conformément à l'article 26 du règlement 12 sur le camionnage en vrac à la requérante-cessionnaire Les Transports Piers Home Inc., 3129 Boul. Lévesque, Chomedey, P.Q. le certificat de permis numéro M-507128-001 qui l'autorise à effectuer du camionnage en vrac dans la région 10. Vos requérants demandent de plus l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 afin que la dite décision a été rendue puisse être exécutoire immédiatement. 1ère parution: 19 janvier 1982. 2ème parution: 20 janvier 1982. 3ème parution: 21 janvier 1982. Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, P.Q. Me Marc M. Delage, procureur ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS 220 Grande-Avenue est, suite 850 Québec, P.Q. G1R 2J1

PRENEZ AVIS que le requérant-cédant Pierre Home, 3129 Boul. Lévesque, Chomedey, P.Q., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer, conformément à l'article 26 du règlement 12 sur le camionnage en vrac à la requérante-cessionnaire Les Transports Piers Home Inc., 3129 Boul. Lévesque, Chomedey, P.Q. le certificat de permis numéro M-507128-001 qui l'autorise à effectuer du camionnage en vrac dans la région 10. Vos requérants demandent de plus l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 afin que la dite décision a été rendue puisse être exécutoire immédiatement. 1ère parution: 19 janvier 1982. 2ème parution: 20 janvier 1982. 3ème parution: 21 janvier 1982. Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, P.Q. Me Marc M. Delage, procureur ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS 220 Grande-Avenue est, suite 850 Québec, P.Q. G1R 2J1

Le 24 janvier 1977 POUR TOUS. neuf personnes sont sauvagement assassinées dans des bureaux à Madrid pendant que de jeunes étudiants sont abattus lors d'une manifestation. Qui est responsable? UN FILM DE JUAN ANTONIO BARDÉM. LES 7 JOURS DE JANVIER. desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141

"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel". Serge Dussault - LA PRESSE. VERSION FRANÇAISE. SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME. desjardins 2 12:10 - 14:25 16:40 - 18:55 BASILAIRE 1 288-3141 21:10

Dider FARRÉ présente POUR TOUS. UN FILM DE CLAUDE LELOUCH 120 comédiens - 10.000 figurants - 200 danseurs. LES UNS ET LES AUTRES. Le PARISIEN 1 1.00, 4.45, 8.30. SAMEDI DERNIER SPEC. 11.55

UN ÉCLAT DE RIRE À LA MINUTE 14 ANS. Elisabeth Huppert Roger Coggio. C'est encore loin l'amérique? un film de Roger Coggio. desjardins 4 12:55 - 15:00 17:05 - 19:10 21:15 BASILAIRE 1 288-3141

La drôlesse. UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR JACQUES DOILLON POUR TOUS. AVEC MADELEINE DESDEUSES ET CLAUDE HEBERT. ELYSÉE 2 SEMAINE 35 MILTON 842 6053 7.20, 9.15.

d'Amour. UN FILM DE ETTORE SCOLA. ELYSÉE 1 SEMAINE 7.15 & 9.30 35 MILTON 842 6053

la plus grande Aventure Humaine de demain? POUR TOUS. MICHEL SERRAULT JACQUES DUTRONC JEAN-LOUIS TRINTIGNANT MALEVIL un film de CHRISTIAN DE CHALONGE. le DAUPHIN 1 Lun à ven: 7.00 - 9.20 Sam - Dim: 2.20 - 4.40 - 7.00 - 9.20. BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

LA COMÉDIE ITALIENNE QUI A BATTU TOUS LES RECORDS! POUR TOUS. FULVIO LUCISANO MAURO BERARDI PRÉSENTENT. UN FILM ÉCRIT, RÉALISÉ ET INTERPRÉTÉ PAR MASSIMO TROISI RICOMINCIO DA TRE JE REPARS À TROIS V.O. Sous-titres français. AVEC MASSIMO TROISI FIORENZA MARCHIGIANI MUSIQUE DE PINO DANIELE. 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15.

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC. LE TOUT POUR LE TOUT comédie de Françoise Dorin. Gérard Poirier Nicole Filion Vincent Bilodeau René Gagnon Denise Tessier Mise en scène: Gérard Poirier Décor: Raymond Corriveau Costumes: François Barbeau Éclairages: Richard Lavalée. 14, 15, 16, 22 et 23 JANVIER à 20h30. \$2.50 Adultes • \$6.00 Étudiants, Age d'Or et Groupes. tritorium 284-7126 284-1725. Renseignements téléphoniques acceptés Master Charge et Visa. Renseignements (514) 284-7126, de 12 h 00 à 21 h 00.

UN FILM ÉCRIT, RÉALISÉ ET INTERPRÉTÉ PAR MASSIMO TROISI RICOMINCIO DA TRE JE REPARS À TROIS V.O. Sous-titres français. AVEC MASSIMO TROISI FIORENZA MARCHIGIANI MUSIQUE DE PINO DANIELE. 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15. 2e SEMAINE Le PARISIEN 3. 480 STE CATHERINE O 866 3556 P.Q.

CONDANNÉE AU SUCCÈS LA PRESSE. 14, 15, 16, 22 et 23 JANVIER à 20h30 \$2.50 Adultes • \$6.00 Étudiants, Age d'Or et Groupes. tritorium 284-7126 284-1725. Renseignements téléphoniques acceptés Master Charge et Visa. Renseignements (514) 284-7126, de 12 h 00 à 21 h 00.



SPORTS

SOCCER

Ligue Nord-Américaine
Mardi
Jacksonville 9, New York 7
Hier
Chicago à Tampa Bay
Seattle à Portland
San Jose à San Diego

Ce soir
Montréal à Toronto
New York à Tulsa
Vendredi
Vancouver à Edmonton
Hier
Jacksonville à Montréal
San Diego à San Jose

LIGUE NORD-AMÉRICAINNE

Table of soccer league statistics including Conference Atlantique, Section Centrale, and Conference Pacifique with columns for team, goals, assists, and points.

HOCKEY

Ligue Nationale
Mardi
Philadelphie 2, Québec 2
Montréal 2, Buffalo 2
Hier
Philadelphie 2, Québec 2
St-Louis 5, Vancouver 4
Colorado 4, Los Angeles 4

Ce soir
Montréal à Philadelphie
Pittsburgh à Islanders NY
Calgary à Detroit
Vendredi
Minnesota à Los Angeles
Hier
Québec à Detroit
Chicago à Winnipeg
Edmonton à Vancouver

Table of NHL game results and statistics for various teams like Detroit, Chicago, and Minnesota.

Ligue Majeure du Québec

Mardi
Chicoutimi 5, Hull 1
T.-Rivières 4, Montréal 2
Hier
Hull 9, Granby 2
Laval 5, Québec 4 (supp.)

Ligue Collégiale AAA

Dimanche
St-Georges 5, Dawson 3
Limouloù 1, St-Jérôme 1
St-Laurent 5, Thetford Mines 3



Table of NHL goaltenders with columns for name, minutes, goals against, and saves.

LIGUE NATIONALE

Table of NHL conference standings for Adams, Patrick, Campbell, and Smythe divisions.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Table of QMJHL team statistics including goals, assists, and points.

LIGUE COLLÉGIALE AAA

Table of AAA college league team statistics.

cartes d'affaires

Advertisement for BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS, Chartered Accountants.

Advertisement for ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS, Chartered Accountants.

Advertisement for Samson Bélair, Chartered Accountants.

Advertisement for Robic, Robic & Associés, Chartered Accountants.

Les blessures se multiplient chez le Canadien

par Bernard Cyr de la Presse Canadienne

La liste des blessés — les blessures morales autant que physiques — chez le Canadien s'allonge de jour en jour et l'entraînement d'hier au Forum, en vue du match de ce soir à Philadelphie, s'en est visiblement ressenti.

Après l'exercice le gardien Rick Wamsley a été victime pour sa part d'un accident de la route alors qu'il rentrait chez lui. Il n'a pas accompagné ses coéquipiers au départ pour Philadelphie. Il a été conduit à l'hôpital pour subir des examens au cou et au dos. Il pourrait rejoindre l'équipe aujourd'hui, sinon, le gardien Mark Holden sera rappelé des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse.

Les Nordiques battus à Hartford

HARTFORD (AP) — Doug Sullivan a marqué au cours des deux dernières minutes de jeu hier soir en permettant aux Whalers de Hartford de supplanter les Nordiques de Québec 4-2.

Au cours des 18 matches précédents, les Whalers n'avaient pu vaincre un club de leur propre division. De plus, la victoire a mis fin à une série de sept revers des Whalers.

SOMMAIRES

Summary table of NHL game results and statistics for various teams like Islanders, Flames, Whalers, Penguins, and Bruins.



Darryl Sittler a franchi pour la dernière fois hier la porte menant aux vestiaires des Maple Leafs de Toronto. Sittler a été échangé aux Flyers de Philadelphie contre le jeune Rich Costello et un choix au repêchage.

Darryl Sittler échangé aux Flyers

TORONTO (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont finalement échangé Darryl Sittler aux Flyers de Philadelphie, contre Rich Costello, un jeune universitaire américain de 18 ans repêché en deuxième ronde l'an dernier, un choix de deuxième ronde au prochain repêchage que les Flyers ont obtenu des Whalers de Hartford en retour de Rick MacLeish, et des éternelles considérations futures. Sittler pourrait affronter le Canadien ce soir à Philadelphie.

«Je suis sûr qu'il s'agit d'un bon échange pour les deux équipes, a déclaré le propriétaire des Leafs, Harold Ballard. Je suis content pour les Leafs, heureux pour Sittler et soulagé que cette histoire soit terminée. Sittler a connu une grande carrière et je lui souhaite beaucoup de succès».

Erika Hess accumule les victoires en slalom

BADGASTEIN. Autriche (AFP) — Erika Hess n'a pas laissé passer sa chance hier, à Badgastein pour prendre la première place de la Coupe du Monde féminine de ski alpin, qu'elle ravit à l'Allemande de l'Ouest Irene Epple.

La Suisse, gagnante de la Coupe du Monde de slalom 1981, a remporté avec une facilité déconcertante son quatrième slalom de la saison, réalisant le meilleur temps dans les deux manches. Hess, âgée de 19 ans et demi, a également enlevé le combiné, basé sur la première descente de Badgastein où elle s'était classée 24e — et le slalom. La Suisse a ainsi réalisé un coup double, et devance maintenant Irene Epple, sa grande rivale au classement général de la Coupe du Monde, de 13 points.

En 15 ans, Gretzky gagnera \$20 millions

EDMONTON (PC) — Wayne Gretzky, des Oilers d'Edmonton et le propriétaire Peter Pocklington ont convenu de renouveler un contrat de 21 ans qui permettra au jeune centre-prodige de devenir le joueur le mieux payé dans l'histoire de la LNH.

Edmonton domine aux guichets

Comptant dans ses rangs la super-étoile Wayne Gretzky, les Oilers d'Edmonton dominent la colonne des assistances dans la Ligue nationale de hockey même si 11 des 21 formations accusent un retard sur l'an dernier au terme de la première moitié de la saison régulière.

Chef de la première manche, a abandonné au cours de la seconde, victime d'une sortie de piste consécutive au heurt d'un piquet.

Chez les Italiennes, le désarroi a été total: cinq des huit slalomeuses n'ont pas terminé la première manche, dont Rosa-Maria Quario, deuxième au classement de la Coupe du Monde de slalom.

La Canadienne Didi Haight a pris la 36e place, et la 15e au combiné, avec un total de 119.16 points.

Les slalomeuses auront encore deux épreuves à disputer avant les championnats du monde: à Lengries et à Berchtesgaden, en RFA, respectivement vendredi et samedi.

Wayne Gretzky, des Oilers d'Edmonton et le propriétaire Peter Pocklington ont convenu de renouveler un contrat de 21 ans qui permettra au jeune centre-prodige de devenir le joueur le mieux payé dans l'histoire de la LNH.

Les Oilers ont accepté les termes du pacte vendredi dernier. L'agent de Gretzky, Gus Badali, de Toronto, était également absent.

Gretzky avait signé un premier contrat avec Pocklington en janvier 1979, huit mois avant que les Oilers ne rejoignent les rangs de la LNH, en compagnie de trois autres équipes de l'AMH.

Pocklington avait obtenu le contrat de Gretzky de Nelson Skalbania au début de la saison de l'AMH en 1978 lorsque Skalbania tentait de sauver sa franchise des Racers d'Indianapolis en vendant des joueurs.

Les termes de ce premier contrat de Gretzky avec les Oilers donnaient environ \$150,000 par saison, plus boni, à Gretzky.

A sa première saison dans la LNH, Gretzky a partagé le premier rang des marqueurs avec Marcel Dionne, de Los Angeles, mais celui-ci a gagné le titre en raison de ses 53 buts, contre 51 par Gretzky.

Gretzky a gagné le trophée Hart, comme joueur le plus utile, le trophée Lady Bing, comme le plus gentilhomme, en plus d'être élu au sein de la deuxième équipe d'étoiles.

Clarke: fracturé du pied

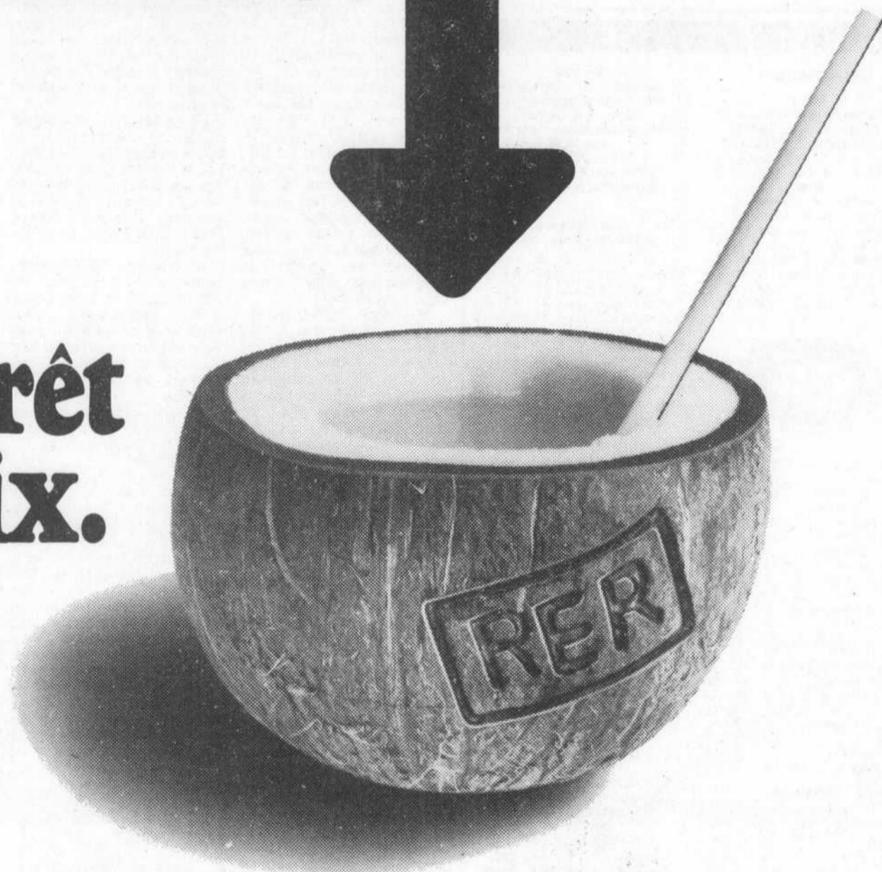
PHILADELPHIE (AP) — Quelques heures seulement après avoir fait l'acquisition de Darryl Sittler des Maple Leafs de Toronto, les Flyers de Philadelphie ont appris que le vétéran joueur de centre et capitaine Bobby Clarke sera absent durant un mois victime d'une fracture à un pied.

Clarke s'est blessé le 9 janvier dernier à New York, mais on avait cru alors à une simple contusion, a indiqué Joe Kadlec, un porte-parole de l'équipe. Clarke, qui a joué cinq parties depuis, a été examiné de nouveau hier et les radiographies ont décelé une fracture.

# Nos régimes d'épargne-retraite: de la haute performance!



## Des taux d'intérêt de premier choix.



**Le dépôt RER Commerce**

# 13<sup>3</sup>/<sub>4</sub>%\*

**Sans frais**

Vous ne payez pas de frais d'inscription, d'administration ou de résiliation lorsque vous souscrivez un dépôt RER<sup>o</sup> Commerce ou un RER à taux garanti. Si vous ne bénéficiez pas à votre banque d'un régime sans frais, vous pouvez transférer votre régime d'épargne-retraite actuel à notre banque, profiter ainsi d'un autre avantage et épargner.

**Le RER à taux garanti**

# 16<sup>1</sup>/<sub>2</sub>%\*\*

**Deux régimes qui portent fruit**

Choisissez celui qui vous convient le mieux. Tirez profit de l'un des deux excellents régimes que nous vous proposons.

Vous avez le choix entre la flexibilité des dépôts RER Commerce (encaissables en tout temps) ou le rendement élevé d'un RER à taux garanti Commerce. Quel que soit votre choix, votre argent fructifie à un taux d'intérêt de premier choix.

**Date limite: 1 mars 1982**

## La Banque de Commerce, ça porte fruit!



**BANQUE DE COMMERCE  
CANADIENNE IMPÉRIALE**

\*Ce taux annuel, qui s'applique sur le solde minimum mensuel, peut être modifié sans préavis. L'intérêt est capitalisé et versé semestriellement.

\*\*Taux annuel, modifiable sans préavis, pour une période de 5 ans. L'intérêt est capitalisé et versé annuellement. Nous offrons toute une gamme de taux avantageux pour d'autres durées de placement.

<sup>o</sup>Des frais de \$25 sont perçus en cas de retrait avant un an.